CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E27357** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE 06/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2003

Raison sociale : ENTREPRISE FRIEDRICH

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2003

Capital : 9 000

219 RUE DE DUTTLENHEIM
67870 GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 2003B58

Siret : 444 933 535 00015

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 4029835-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010380461904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010380461904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 03 88 38 54 22 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
FRIEDRICH NOEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE / ROTHFUSS STÉPHANE CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : friedrich.sarl@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 519 991 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4341	Parquets collés et flottants (Technicité courante)	3	08/09/2022
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)	3	08/09/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/11/2025 10:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.